

Tutoriel

Utiliser votre **espace adhérent**, Guide d'utilisation



Sommaire

1	Paramétrer votre navigateur internet.....	3
2	Accéder à votre espace adhérent.....	4
2.1	Première connexion – Création utilisateur admin	4
2.2	Connexion pour un utilisateur existant.....	6
2.3	Accès multiples – Tiers déclarants	8
2.4	Oubli ou perte de mot de passe	9
3	Gérer les accès à votre espace adhérent.....	10
3.1	Gestion de votre profil	10
3.2	Gestion des autres utilisateurs.....	10
3.2.1	Création des utilisateurs	10
3.2.2	Gestion des profils/droits utilisateurs.....	11
4	Naviguer dans votre espace adhérent.....	14
4.1	Document Unique d’Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).....	14
4.2	Gestion des succursales / Agences intérimaires	16
4.3	Menu Entreprise.....	16
4.4	Menu Salariés	17
4.4.1	Gestion des listes	17
4.4.2	Exportation des données salariés	18
4.4.3	Ajouter un salarié.....	18
→	Les informations administratives.....	19
→	Le poste de travail / emploi	20
→	Les risques.....	21
→	Initier une demande de visite médicale.....	22
4.4.4	Consulter et/ou modifier une fiche salarié	22
4.4.5	Comment renseigner un arrêt ou une absence de longue durée.....	22
4.4.6	Comment modifier un poste/un contrat	23
4.4.7	Sortir un salarié de votre effectif	24
4.5	Déclaration annuelle des effectifs.....	25
4.6	Factures	27
4.7	Rapports (pilotage)	28
5	Rubrique « Contactez-nous » ?	29
5.1	Demande de visite médicale	29
5.2	Autres demandes	29
6	Votre service relation adhérent	30

1 Paramétrer votre navigateur internet

Quelques spécifications relatives à votre navigation :

⇒ Navigateur internet

- Google Chrome (de préférence)
- Mozilla Firefox
- Safari

⇒ JavaScript

JavaScript doit être activé pour permettre le déroulement des menus et l'affichage des pop-ups. Comment activer JavaScript dans le navigateur web ?

→ Google Chrome :

- Sur votre ordinateur, ouvrez Chrome.
- En haut à droite, cliquez sur  puis **Paramètres**.
- En bas de la page, cliquez sur **Paramètres avancés**.
- Dans la section "Confidentialité et sécurité", cliquez sur **Paramètres du contenu**.
- Cliquez sur **JavaScript**.
- Activez **Autorisé (recommandé)**.

→ Firefox ou Safari :

Consultez et suivez les instructions spécifiques à votre navigateur :

- [Mozilla Firefox](#)
- [Apple Safari](#)

2 Accéder à votre espace adhérent

2.1 Première connexion – Création utilisateur admin

A la première connexion, vous devez cliquer via le lien suivant :
puis sur '**1^{ère} Connexion : Créer mon compte**'.

 **Mon espace adhérent**



Votre espace adhérent est disponible

Pour accéder à votre nouvel espace adhérent, il est nécessaire de créer votre compte personnel avec vos nouveaux identifiants (communiqués par mail la semaine du 24 mars 2025). Nous vous invitons à modifier votre mot de passe dès votre première connexion

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le tutoriel d'utilisation. Nos équipes sont également à votre entière disposition pour vous accompagner dans la découverte de ce nouvel espace. Merci de votre compréhension à l'égard de nos équipes pendant la période de maintenance et de réouverture du porta



**1^{ère} connexion :
Créer votre compte**

**Accéder à votre
espace adhérent**

**Tutoriel
d'utilisation**

La page sur l'espace de connexion s'ouvre :

Nouveau Compte



Code de l'adhérent:

Mot de passe:

Connexion

Cliquez ici pour vous connecter avec votre compte personnel.

Ici vous remplissez votre numéro d'adhérent et le mot de passe que vous avez reçu.

En cliquant sur connexion, la page suivante s'ouvre dans lequel vous remplissez :

- Votre nom
- Votre prénom
- Votre adresse e-mail
- Votre numéro de téléphone
-  **Un nom d'utilisateur** → **c'est ce nom qui servira d'identifiant de connexion**
- Un **mot de passe** qui doit contenir une **majuscule** et un **caractère spécial**, être **alphanumérique** et à minima avoir **11 caractères**

Création d'un compte personnel

Les champs marqués par (*) sont obligatoires.

Nom *:

Prénom *:

E-mail *:

Téléphone *:

Nom d'utilisateur *:

Mot de passe *:

Répétez le mot de passe *:

☒ Je déclare être autorisé à avoir accès à toutes les données sur les employés de mon entreprise.

☒ Je suis administrateur sur ce site web pour mon entreprise.

☒ Je déclare être autorisé à ajouter des nouveaux salariés et à modifier les données des salariés de mon entreprise.

☒ Je suis la personne de contact pour mon entreprise

✓ Créer un compte

⚠ Veillez à bien **cocher toutes les cases**. Cela vous permettra d'être **administrateur du portail** et de créer un accès pour vos collègues et si vous le souhaitez pour votre cabinet comptable.

i Retenez bien votre **nom d'utilisateur** et **votre mot de passe**, car vous en aurez besoin pour vous connecter à l'espace adhérent par la suite.

Pour les personnes ayant plusieurs structures, bien mettre un nom d'utilisateur différent pour chaque structure.

⚠ Pensez à **créer rapidement un autre utilisateur** pour votre entreprise qui pourra intervenir sur le portail en cas d'absence de l'utilisateur principal (administrateur).

Voir § 3.2.1

Si le message suivant apparaît : « **Accès avec ce login interdit** », cela signifie que la première connexion a déjà été réalisée par une personne de votre entreprise. Investiguez en premier lieu en interne et revenir vers nous si besoin.

2.2 Connexion pour un utilisateur existant

Vous avez bien créé votre compte à la 1^{ère} connexion ? Vous pouvez alors accéder à votre espace adhérent en cliquant sur le lien suivant : <https://www.ast25-sante-travail.fr/espace-adherent-2/>

 **Mon espace adhérent**

Puis sur

Accéder à votre espace adhérent



AST₂₅
Conseiller, Informer, Prévenir

Votre espace adhérent est disponible

Pour accéder à votre nouvel espace adhérent, il est nécessaire de créer votre compte personnel avec vos nouveaux identifiants (communiqués par mail). Nous vous invitons à modifier votre mot de passe dès votre première connexion.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le **tutoriel d'utilisation**. Nos équipes sont également à votre entière disposition pour vous accompagner dans la découverte de ce nouvel espace.



1^{ère} connexion : Créer votre compte

Accéder à votre espace adhérent

Tutoriel d'utilisation

La page sur l'espace de connexion s'ouvre et vous pouvez vous connecter sur l'espace adhérent avec vos données de connexion. Ici, il faut :

- saisir votre **nom d'utilisateur** (1)
- saisir votre **mot de passe** (2).
- ⚠ - Cocher « *J'accepte les conditions d'utilisation et la politique de confidentialité* » (3)
- Puis cliquer sur '**Connexion**' (4) et vous serez dirigé vers votre espace adhérent.

Bienvenue



(1)

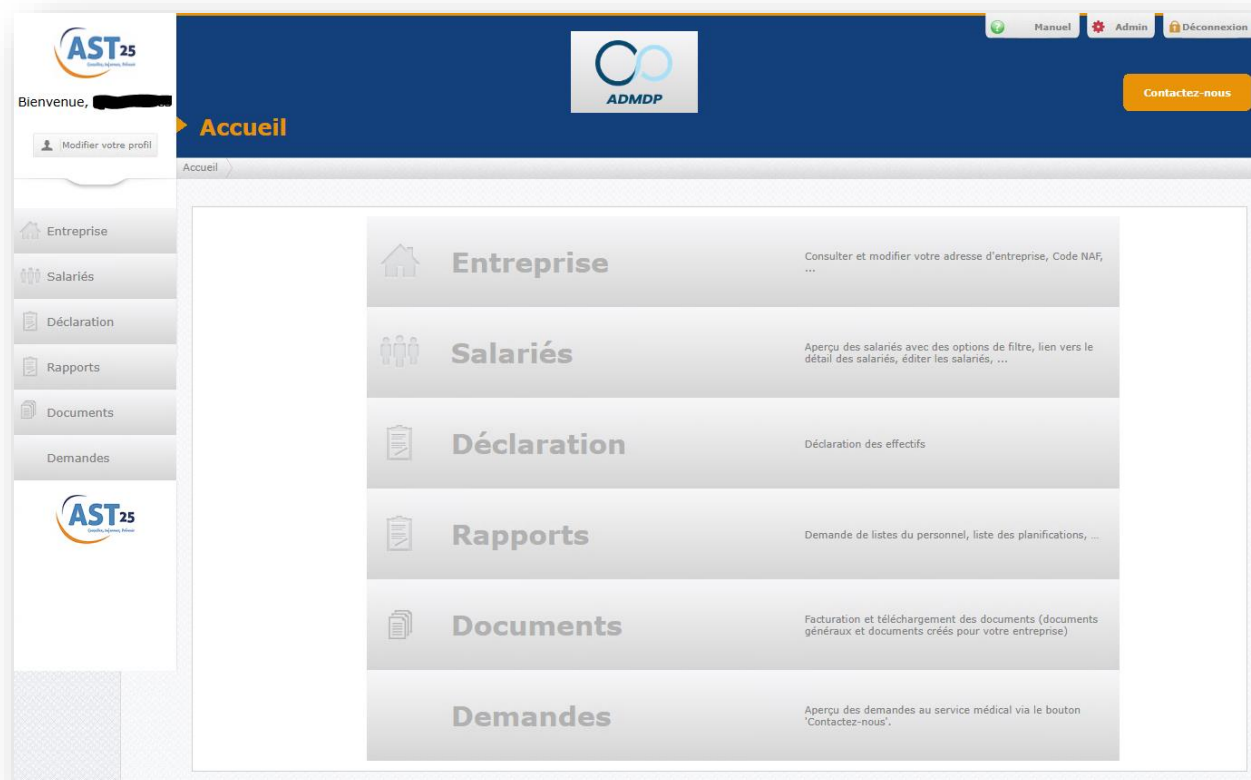
(2)

(4) **Connexion**

Mot de passe oublié?
Retour à la page d'accueil d'AST 25
Première connexion ? Créer mon compte.
Nouvelle adhésion

(3) ☐ J'accepte les Conditions d'Utilisation et la Politique de Confidentialité

Après ouverture de l'espace adhérent, vous arrivez sur la page d'accueil.

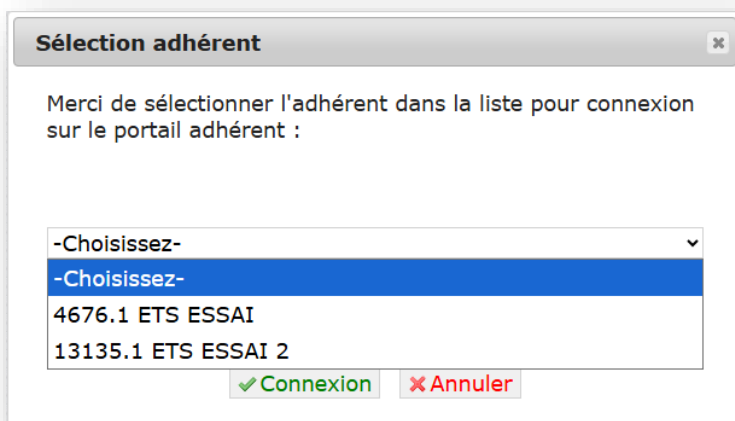


Rq : Dans le **cas d'accès multiples**, se référer au § suivant.

2.3 Accès multiples – Tiers déclarants

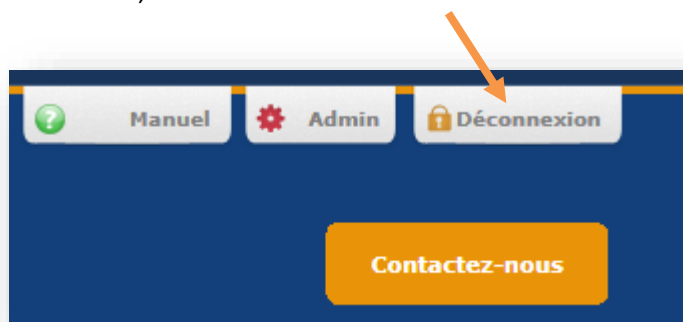
Il est possible, pour un utilisateur autorisé, d'accéder à l'espace adhérent de différents adhérents à partir de son identifiant et de son mot de passe.

Après la saisie de l'identifiant et du mot passe, une fenêtre s'ouvre pour sélectionner l'espace adhérent auquel vous souhaitez accéder :



The dialog box titled "Sélection adhérent" contains the following text: "Merci de sélectionner l'adhérent dans la liste pour connexion sur le portail adhérent :". Below this is a dropdown menu with the placeholder text "-Choisissez-". The menu is open, showing two options: "4676.1 ETS ESSAI" and "13135.1 ETS ESSAI 2". At the bottom of the dialog are two buttons: "Connexion" (with a green checkmark icon) and "Annuler" (with a red X icon).

Pour changer d'espace adhérent, vous devrez vous déconnecter :

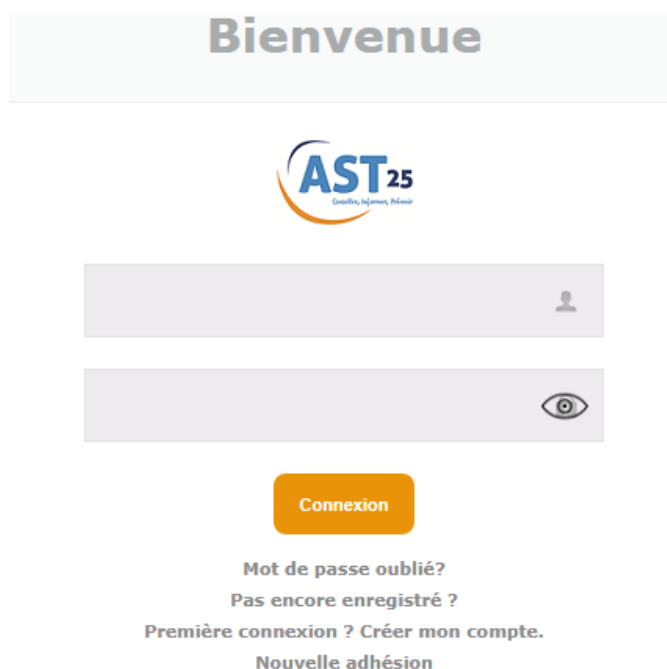


Puis vous reconnecter comme précédemment et choisir un autre adhérent.

2.4 Oubli ou perte de mot de passe

Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe, vous avez la possibilité de cliquer sur « **Mot de passe oublié ?** » lorsque vous êtes sur la page de connexion.

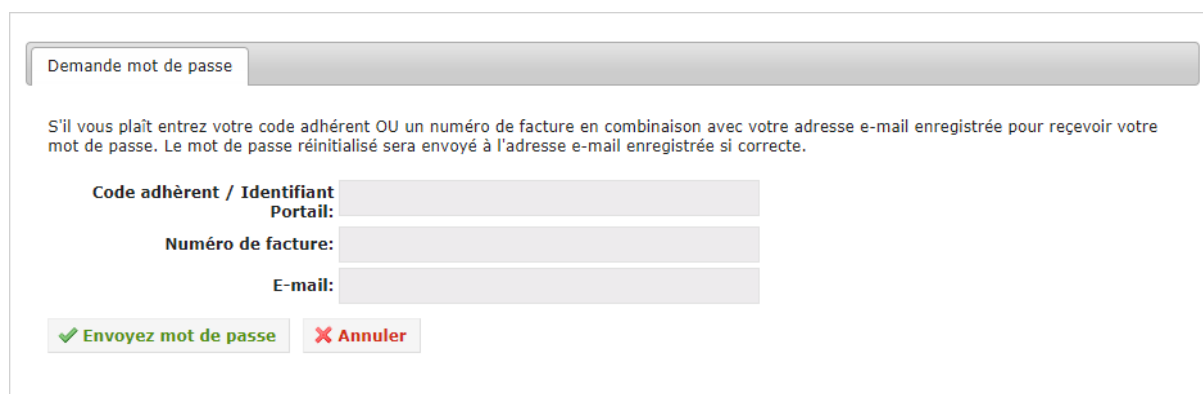
Bien indiquer le **nom d'utilisateur** que vous avez choisi lors de la première connexion.



The screenshot shows a login interface. At the top, a grey box contains the word "Bienvenue". Below it is the AST₂₅ logo with the tagline "Conseils, Informer, Prévenir". There are two input fields: the first has a user icon and the second has an eye icon. Below these is an orange "Connexion" button. Under the button, the link "Mot de passe oublié ?" is highlighted in blue, along with "Pas encore enregistré ?" and "Première connexion ? Créer mon compte." Below these is a link for "Nouvelle adhésion".

⚠ Vous ne pouvez effectuer cette manipulation que si vous avez déjà effectué votre 1^{ère} connexion.

Vous serez redirigé vers la page suivante où vous effectuerez votre demande de mot de passe :



The screenshot shows a page titled "Demande mot de passe". It contains the following text: "S'il vous plaît entrez votre code adhérent OU un numéro de facture en combinaison avec votre adresse e-mail enregistrée pour recevoir votre mot de passe. Le mot de passe réinitialisé sera envoyé à l'adresse e-mail enregistrée si correcte." Below this text are three input fields labeled "Code adhérent / Identifiant", "Portail:", "Numéro de facture:", and "E-mail:". At the bottom, there are two buttons: "✓ Envoyez mot de passe" and "✗ Annuler".

3 Gérer les accès à votre espace adhérent

3.1 Gestion de votre profil

En tant qu'utilisateur, vous pouvez gérer vos propres données. Pour effectuer des modifications dans votre profil, cliquez-en haut, à gauche, sur '**Modifier votre profil**'.



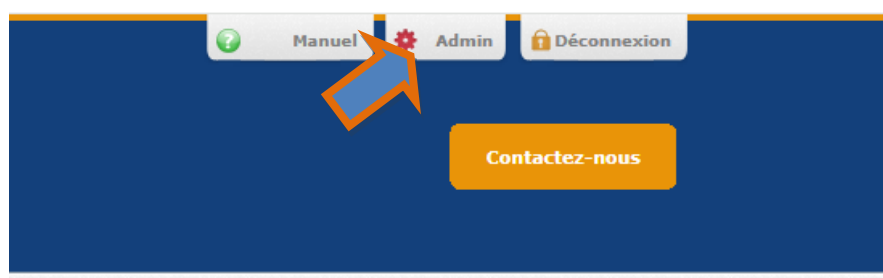
L'écran suivant apparaîtra et vous pourrez y modifier vos données. Pour sauvegarder les modifications, cliquez sur '**Sauvegarder**'.

 Merci de noter les numéros de téléphone sans point ni espace.

3.2 Gestion des autres utilisateurs

3.2.1 Création des utilisateurs

L'utilisateur principal (administrateur) peut, en fonction de vos droits, créer de nouveaux utilisateurs en cliquant sur l'onglet '**Admin**' (en haut à droite)



Créer un compte utilisateur								
Nouvel identifiant	Nom	E-mail	Nouveau mot de passe	Actif	Contact	Admin Salariés	Droits	Supprimer
				☒	☐	☒	Droits	Supprimer
				☒	☐	☒	Droits	Supprimer
				☒	☒	☒	Droits	Supprimer
				☒	☒	☒	Droits	Supprimer

Vous arrivez sur la page suivante recensant l'ensemble des profils utilisateurs créés.

Pour créer un profil utilisateur, vous devez cliquer sur '**Créer un compte utilisateur**'. L'écran suivant apparaîtra et vous remplirez l'ensemble des champs.

Bien cocher les cases correspondant à la situation de l'utilisateur.

Pour sauvegarder cette création, cliquez sur '**Créer un compte**'.

Les champs marqués par (*) sont obligatoires.

Nom *:

Prénom *:

E-mail *:

Nouvel identifiant *:

Nouveau mot de passe *:

Répétez le nouveau mot de passe *:

☐ Administrateur.

☐ Je peux adapter les données des salariés et ajouter des nouveaux salariés.

En cochant la case '**Administrateur**' vous donnez l'accès complet à l'utilisateur ; En cochant la case '**je peux adapter les données des salariés...**' vous donnez l'accès uniquement aux données de l'entreprise et des salariés avec la possibilité de les modifier.

Quel que soit le choix il est modifiable/ajustable (voir ci-dessous)

⚠ Attention : lorsque vous saisissez un identifiant incorrect, la mention '**nom d'utilisateur interdit**' apparaîtra en rouge.

i La création d'accès pour un tiers (exemple d'un cabinet comptable) doit être réalisée par l'adhérent dans cette page.

3.2.2 Gestion des profils/droits utilisateurs

Chaque profil utilisateur peut bénéficier de droits spécifiques à ses missions. Pour les modifier, vous devez vous rendre dans '**Droits**' de la ligne du profil utilisateur concerné.

Admin Salariés	Droits	Supprimer
☒	Droits	Supprimer
☒	Droits	Supprimer
☒	Droits	Supprimer
☒	Droits	Supprimer

Vous ouvrez la fenêtre ci-dessous.

Gestions des droits pour test2 test2

Attention: Si vous cochez la case à cocher 'Admin', cet utilisateur devient un administrateur pour votre entreprise. Les administrateurs ont un contrôle total sur les données de site Web et gestion des comptes.

☐ Entreprise

☐ Contacts entreprise

☐ Equipe AST25

☒ Salariés

☒ Salariés: Données de base

☐ Salariés: Visites

☐ Salariés: Absences

☐ Salariés: Vaccinations

☐ BCSS

☐ Admin

☐ Rapports

☐ Documents de l'adhérent

☐ Documents du salarié

☐ Documents de facturation

☐ Déclaration

☐ Cotisation

☐ Calculatation Cotisation

☐ Calculatation

☐ Réclamations

☐ Demandes

En cochant la case '**Admin**', vous laissez la possibilité au profil d'avoir accès à la totalité des fonctionnalités mises à disposition par votre espace adhérent. Vous pouvez attribuer, grâce à votre profil administrateur, les fonctionnalités aux profils utilisateurs que vous créez.

⇒ Onglet Entreprise

ACCES / DROITS	CASE(S) A COCHER
Informations de l'entreprise et les contacts saisis + possibilité de déposer le DUERP	✓ Entreprise
Accès Entreprise (ci-dessus) + Contacts privilégiés de votre entreprise	✓ Entreprise ✓ Contacts entreprise
Accès Entreprise (ci-dessus) + Contacts privilégiés de votre service de santé au travail	✓ Entreprise ✓ Equipe AST25
Totalité de l'onglet Entreprise	✓ Entreprise ✓ Contacts entreprise ✓ Equipe AST25

⇒ Onglet Salariés

ACCES / DROITS	CASE(S) A COCHER
Visualisation des salariés avec importation Excel possible et ajout fichier DPAE	✓ Salariés
Salariés ci-dessus + possibilité de modifier les fiches salariés	✓ Salariés ✓ Salariés : Données de base
Visualisation pour chaque salarié des visites médicales passées et futures	✓ Salariés ✓ Salariés : Données de base ✓ Salariés : Visites
Visualisation pour chaque salarié des visites des absences et annulations de visites médicales	✓ Salariés ✓ Salariés : Données de base ✓ Salariés : Absences
Totalité de l'onglet Salariés	✓ Salariés ✓ Salariés : Données de base ✓ Salariés : Visites ✓ Salariés : Absences

⚠ Afin de pouvoir ajouter des salariés sur le portail il faudra impérativement cocher '**Admin Salariés**' dans le premier tableau en plus des divers droits donnés :

Nouvel identifiant	Nom	E-mail	Nouveau mot de passe	Actif	Contact	Admin Salariés	Droits	Supprimer
				☒	☐	☒	☐ Droits	Supprimer
				☒	☐	☒	☐ Droits	Supprimer
				☒	☒	☒	☐ Droits	Supprimer
				☒	☒	☒	☐ Droits	

1 - 4 de 4

⇒ Onglet Déclaration

ACCES / DROITS	CASE(S) A COCHER
Déclaration annuelle	✓ Déclaration

⇒ Onglet Rapports

ACCES / DROITS	CASE(S) A COCHER
Totalité de l'onglet Rapports	✓ Rapports

⇒ Onglet Documents

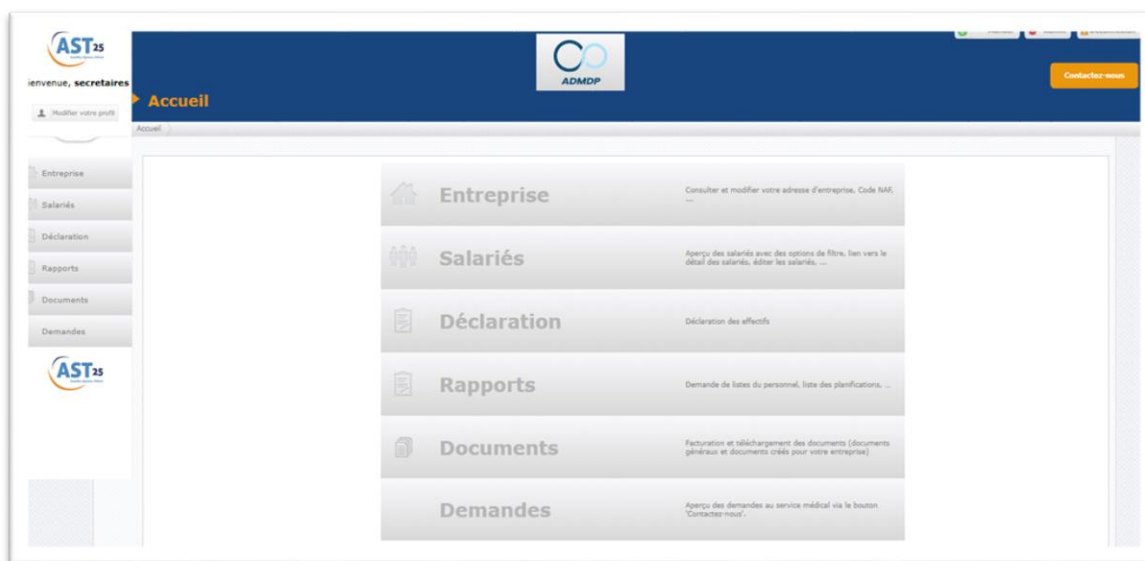
ACCES / DROITS	CASE(S) A COCHER
Documents Adhérents	✓ Documents de l'adhérent
Documents en lien avec les salariés	✓ Documents du salarié
Factures	✓ Documents de l'adhérent ✓ Documents de facturation
Totalité de l'onglet Documents	✓ Documents de l'adhérent ✓ Documents du salarié ✓ Documents de facturation

L'utilisateur avec la case contact cochée deviendra le « contact portail » dans les contacts de l'adhérent pour AST25 :

Actif	Contact	Admin Salariés	Droits	Supprimer
☒	☐	☒	Droits	Supprimer
☒	☐	☒	Droits	Supprimer
☒	☐	☒	Droits	
☒	☒	☒	Droits	Supprimer

4 Naviguer dans votre espace adhérent

Lorsque vous vous connectez à l'espace adhérent, l'écran de démarrage suivant s'affiche :



L'écran est subdivisé en différents blocs. Ces blocs varient en fonction des droits d'utilisateurs.

4.1 Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Dans le cadre du renforcement de la prévention au sein des entreprises, l'article 3 de la Loi du 2 août 2021 précise que *"le document unique d'évaluation des risques professionnels est transmis par l'employeur à chaque mise à jour au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère"*.

Pour en savoir plus sur le document unique, vous pouvez vous rendre sur la page « [Ateliers DUERP](#) » de notre site internet.

Vous avez la possibilité de nous le faire suivre par le biais du menu Entreprise dans l'onglet '**Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)**'.

Il vous est également proposé d'ajouter ce document lors de chacune de vos connexions à votre espace adhérent : la fenêtre ci-dessous s'ouvre et vous demande de répondre à quelques questions en lien avec le DUERP.

 Une fois renseignées, ces informations ne vous seront plus demandées.

DUERP

[Qu'est-ce que le DUERP ? Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Pensez à nous transmettre votre DUERP (rappel de l'obligation et de la modalité choisie par le SPSTI - Cf. article 3 de la Loi du 2 août 2021: "Le document unique d'évaluation des risques professionnels est transmis par l'employeur à chaque mise à jour au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère").

Avez-vous réalisé votre DUERP? ☐ Oui ☐ Non

✓ Confirmer ma sélection ✗ Continuer sans répondre

i si vous choisissez **✗ Continuer sans répondre** la fenêtre demandant le document unique apparaîtra automatiquement à chaque nouvelle connexion sur le portail.

Si vous souhaitez répondre '**oui**', d'autres questions apparaîtront (cf image suivante). Complétez chaque question et confirmez votre sélection.

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Pensez à nous transmettre votre DUERP (rappel de l'obligation et de la modalité choisie par le SPSTI - Cf. article 3 de la Loi du 2 août 2021: "Le document unique d'évaluation des risques professionnels est transmis par l'employeur à chaque mise à jour au service de prévention et de santé au travail auquel il adhère").

Avez-vous réalisé votre DUERP? ☒ Oui ☐ Non

Date de dernière mise à jour?

Votre DUERP contient-il un plan d'actions de prévention? ☐ Oui ☐ Non

Voulez-vous ajouter votre DUERP maintenant? ☐ Oui ☐ Non

✓ Confirmer ma sélection ✗ Continuer sans répondre

Ensuite, si vous souhaitez ajouter votre DUERP, remplissez le formulaire suivant et '**Sauvegarder**' :

Ajouter des documents de l'adhérent

[Retour](#)

Données de base

Nom du fichier *: ...

Numéro de document:

Description *:

Classe de document: AMT - Rapport Document Unique

Sous-classe de document: -Choisissez- ▼

Adhérent *: 102611.1 | TEST PORTAIL ▼

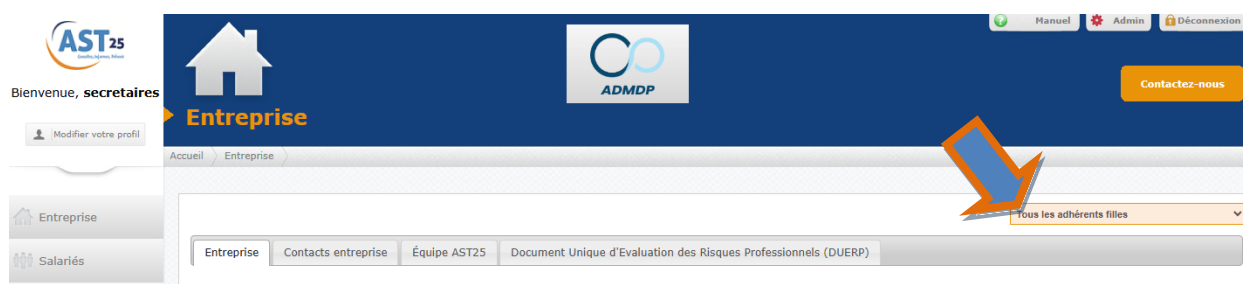
✓ Sauvegarder ✗ Annuler

4.2 Gestion des succursales / Agences intérimaires

 les particularités ou précisions pour les **agences intérimaires** seront repérées dans ce tutoriel avec le logo  dans la marge

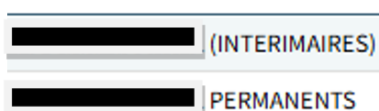
Dans le cas d'entreprises **comportant plusieurs agences ou succursales** (adhérents filles ou agences d'intérim), lors de vos actions sur le portail il faudra bien, dans chaque espace (Entreprise, Salarié, ...), choisir l'adhérent fille souhaitée.

Pour choisir l'adhérent fille adéquat, il faudra cliquer en haut à droite de chaque page dans le menu déroulant '**Tous les adhérents filles**' et ensuite choisir la structure souhaitée.

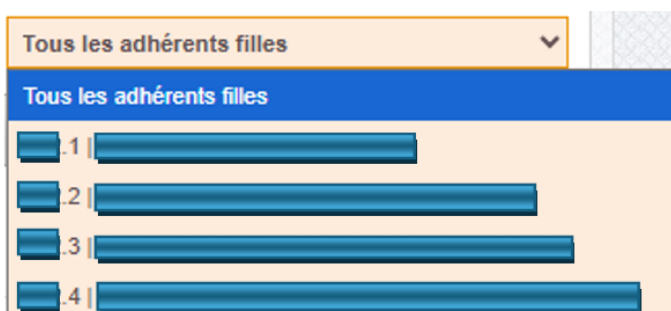


Cas particulier des **agences d'intérim** : l'adhérent fille nommé « **PERMANENTS** » permet de gérer vos **salariés permanents** et l'adhérent fille nommé « **(INTERIMAIRES)** » permet de gérer vos **salariés intérimaires**.

Exemple pour une **agence d'intérim** :



Exemple pour une **entreprise avec 4 agences** :

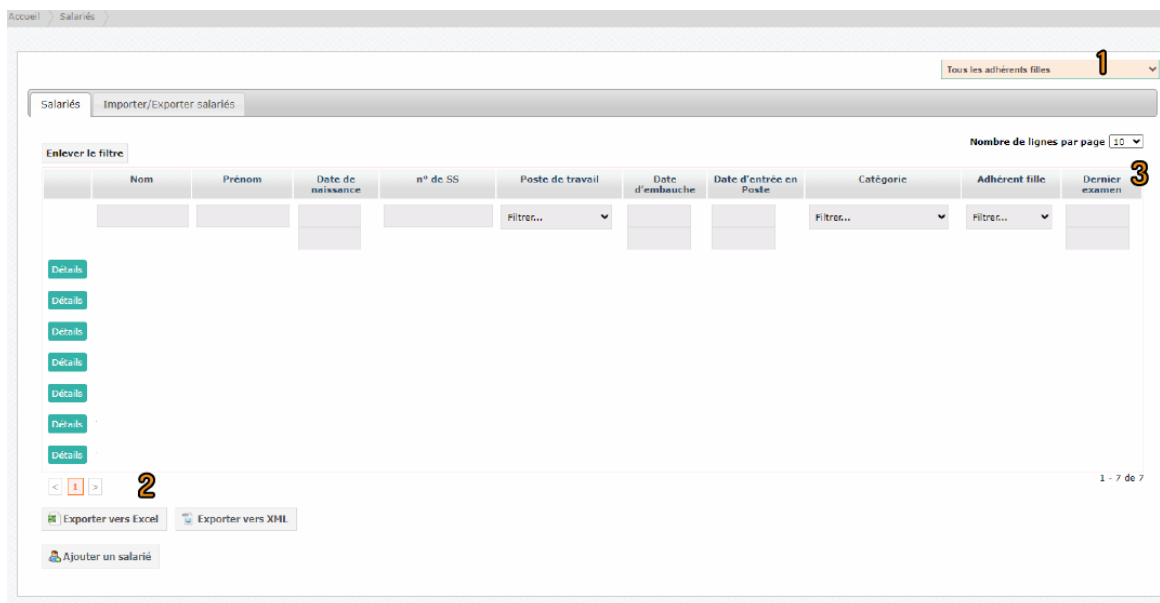


4.3 Menu Entreprise

Dans le menu de gauche, cliquez sur le bloc '**Entreprise**' pour avoir un aperçu de vos données générales d'entreprise. Cet écran vous permet de modifier la plupart de ces données et de sauvegarder les modifications. Vous trouverez également les coordonnées de vos interlocuteurs AST25.

4.4 Menu Salariés

Dans le menu de choix, cliquez sur '**Salariés**' pour avoir un aperçu des salariés :



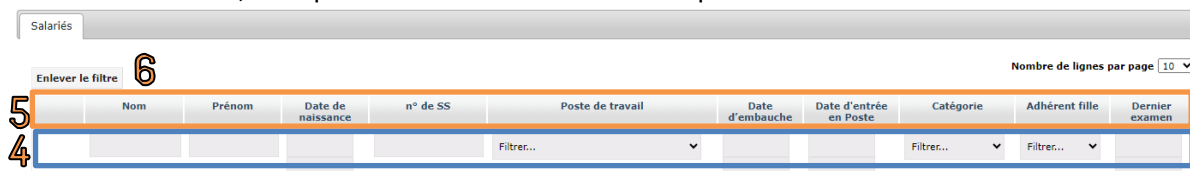
Cette liste comprend tous les salariés présents dans votre entreprise.

Par défaut, la liste complète du personnel s'affiche. Via le menu déroulant **1**, vous pouvez sélectionner l'ensemble des établissements ou un établissement spécifique. En utilisant la **navigation 2**, vous pouvez parcourir les différentes pages.

Vous avez également la possibilité de modifier le nombre de salariés affichés dans la liste en modifiant le '**Nombre de lignes par page 3**'.

4.4.1 Gestion des listes

Si vous le souhaitez, vous pouvez filtrer les listes. Plusieurs possibilités :

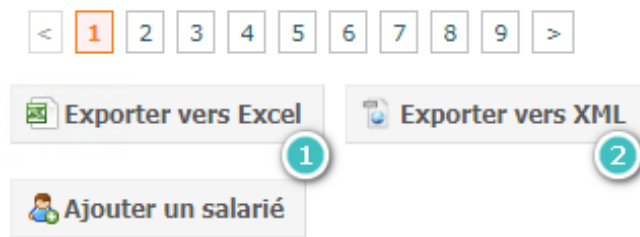


- Via '**le filtre**' : saisissez le mot de recherche dans '**le filtre**' (4). Il suffit de saisir une partie du mot et tous les mots associés à cette recherche apparaîtront dans les résultats. Certaines colonnes disposent d'un menu déroulant pour choisir sur quelle donnée vous pouvez filtrer.
- Via '**le titre de la colonne**' : cliquez une fois sur '**le titre de la colonne**' (5) pour trier la liste de A à Z et deux fois pour trier de Z à A.

Pour supprimer les filtres, il suffit de cliquer sur '**enlever le filtre**' (6).

4.4.2 Exportation des données salariés

Au bas de l'écran reprenant la liste des salariés, vous trouverez quelques fonctions pratiques :



→ Vers Excel

Cliquez sur le bouton **'Exporter vers Excel'** (1) pour transférer les données vers Excel.

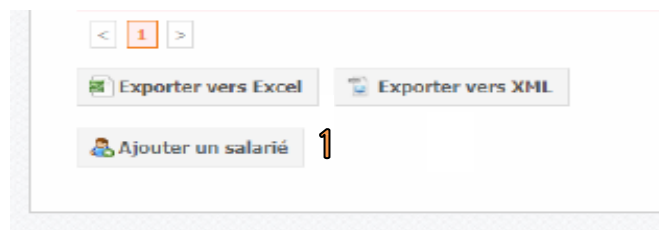
⚠ Pour pouvoir y apporter des modifications, il faut sauvegarder le fichier en local sur votre ordinateur.

→ Vers XML

Vous pouvez utiliser le bouton **'Exporter vers XML'** (2) pour importer des bases de données dans une autre base de données.

4.4.3 Ajouter un salarié

Pour ajouter de nouveaux salariés à la liste, cliquez sur le bouton **'Ajouter un salarié'** (1).



i Selon la taille ou le zoom de l'écran, le bouton « ajouter un salarié » n'apparaît pas ou tout en bas de la page dans ce cas il faut dézoomer.

Données de base Visites Absences Vaccinations

Les champs marqués par (*) sont obligatoires.

Nom *:

Prénom *:

Nom de naissance:

N° de Sécurité Sociale *: ?

☐ Numéro temporaire technique (NTT)
☐ Numéro de sécurité social non disponible

Langue *: Français ▼

Sexe *: ☐ Homme ☐ Femme

Date de naissance *:

Rue:

N°:

Boîte:

Pays: France ▼

Code postal et ville:

Téléphone:

Portable:

E-mail:

Lors de la saisie d'un nouveau salarié vous devrez saisir obligatoirement les informations comportant une « * »

→ Les informations administratives

- **Nom et prénom ainsi que nom de naissance**

👉 L'INS (Identifiant National en Santé) sera vérifié lors de la visite de vos salariés sur la base de votre saisie, puis corrigé si nécessaire.

- **Numéro de Sécurité Sociale**

N° de Sécurité Sociale *: ?

☐ Numéro temporaire technique (NTT)
☐ Numéro de sécurité social non disponible

Langue *: Français ▼

Vous devez remplir ce champ avec les 15 chiffres, sans espace, ni point.

Si vous n'avez pas accès au numéro de Sécurité Sociale de vos salariés, il vous faudra cocher la case '**Numéro de sécurité sociale non disponible**'.

→ Ce n° sera obligatoirement demandé à votre salarié lors de la prochaine visite.

Si votre salarié est un ressortissant étranger, il vous faut cocher la case '**Numéro temporaire technique (NTT)**' et le compléter.

- **Langue** : ce champ ne correspond pas à la nationalité du salarié mais bien à la langue qu'il parle (s'il ne parle pas français).
- **Sexe**
- **Date de naissance**
- **Coordonnées** (adresse, téléphone, email)

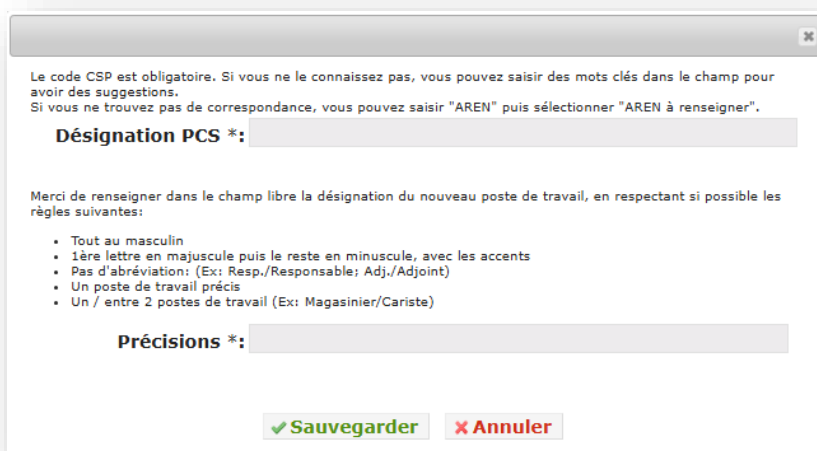
→ Le poste de travail / emploi

Pour choisir le poste de travail d'un nouveau salarié, vous trouvez une liste déroulante avec les postes de travail déjà déclarés de votre entreprise ou de vos établissements, dans le champ '**Poste de travail**'. Si vous avez plusieurs établissements et ne voulez que les postes de travail d'un établissement, il faut décocher la case '**liste complète**'.



i Adhérent fille : Dans le cas de plusieurs établissements, ce champ déroulant reprend l'organisation de votre structure. Vous devez veiller à ce que ce champ soit rempli pour que chaque salarié soit ajouté à la bonne structure.

Si le poste de travail n'est pas présent dans la liste déroulante, vous pouvez l'ajouter en cliquant sur le '+' juste à côté de la liste déroulante. La fenêtre suivante s'ouvre :



Dans le champ '**Désignation CSP**' il faut remplir le **code CSP** du poste que vous retrouverez sur le [site de l'INSEE](#). Dans le champ '**Précisions**' vous pouvez noter l'intitulé du poste correspondant dans votre entreprise. Il vous permettra de vous constituer votre propre base de données. Puis cliquez sur '**Sauvegarder**'.

NB : le code CSP fourni par l'INSEE aide nos équipes à faire un suivi en prévention de vos salariés avant et après la visite médicale.

👉 Dans le cas où votre employé occupe **plusieurs fonctions** et qu'il n'est pas intérimaire, il faudra choisir le code CSP principal et faire mention des différentes fonctions dans la zone « Description », en ajoutant un « / » entre les différentes fonctions. Ex : Magasinier/Cariste



Pour les intérimaires, vous pouvez créer jusqu'à **3 postes différents**. Après avoir créé le premier poste, vous ajoutez les postes supplémentaires en cliquant sur '**Ajouter poste supplémentaire**'

✓ Sauvegarder ✓ Enregistrer et initier une demande de visite médicale **Ajouter poste supplémentaire** ✗ Annuler

A la fin de cette procédure, les postes apparaîtront sur la fiche du salarié concerné.

Poste de travail 1 *: [Nom du poste] Détails
Date d'entrée en Poste: [Date] ; Date de fin de contrat: [Date]

Poste de travail 2 *: [Nom du poste] Détails
Date d'entrée en Poste: [Date] ; Date de fin de contrat: [Date]

✓ Sauvegarder ✓ Enregistrer et initier une demande de visite médicale Ajouter poste supplémentaire ✗ Annuler

i Bien indiquer la même date d'entrée en poste pour les 3 postes afin que ces 3 postes apparaissent bien sur les documents de visite.

→ Les risques

Bien indiquer les **risques déclarés par l'employeur** : cocher ici les situations particulières et risques auxquels le salarié est exposé. (pour l'ensemble des postes/fonctions qu'il peut occuper)

Risques déclarés par l'employeur:

SI - Suivi individuel

- ☐ Agent biologique pathogène groupe 2
- ☐ Agents chimiques dangereux
- ☐ Autorisation de conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté
- ☐ Autorisation de conduite de grues à tour
- ☐ Autorisation de conduite de grues auxiliaires de chargement de véhicules
- ☐ Autorisation de conduite de grues mobiles
- ☐ Autorisation de conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes
- ☐ Autorisation de conduite d'engins de chantier télécommandés ou à conducteur porté
- ☐ Bruit
- ☐ Champ électromagnétique, si valeur limite d'exposition dépassée
- ☐ Habilitation à effectuer des opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage
- ☐ Rayonnement optique artificiel
- ☐ Risque pyrotechnique
- ☐ Travaux sur écran de visualisation
- ☐ Vibration mécanique

SIA - Suivi individuel adapté

- ☐ Femme enceinte, venant d'accoucher ou allaitante
- ☐ Titulaire d'une pension d'invalidité
- ☐ Travail de nuit
- ☐ Travailleur âgé de moins de 18 ans
- ☐ Travailleur handicapé

SIR - Suivi individuel renforcé

- ☐ Agent biologique pathogène groupes 3 et 4
- ☐ Agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
- ☐ Amiante
- ☐ Chute de hauteur lors des opérations de montage et de démontage d'échafaudages
- ☐ Hyperbare
- ☐ Jeune de 15 ans au moins et moins de 18 ans affecté aux travaux interdits susceptibles de dérogation
- ☐ Plomb
- ☐ Rayonnement ionisant Catégorie A
- ☐ Rayonnement ionisant hors Catégorie A
- ☐ Recours à la manutention manuelle inévitable (homme : supérieur à 55 kg et inférieur à 105 kg - femme : supérieur à 25 kg ou charges à l'aide d'une brouette inférieure à 40 kg, brouette comprise)

✓ Sauvegarder ✓ Enregistrer et initier une demande de visite médicale Ajouter un poste supplémentaire ✗ Annuler

Pour vous aider, vous pouvez vous rendre sur le site internet AST25, Rubrique '**Vous êtes employeur ?**', menu '**Suivi de l'état de santé de vos salariés**', et accéder à la page concernant les risques : <https://suivi-medical.ast25-sante-travail.fr/>

→ Initier une demande de visite médicale

Une fois les informations précédentes renseignées, vous avez soit la possibilité de 'Sauvegarder' (sans faire de demande de faire visite), soit 'Enregistrer et initier une demande de visite médicale'.

En initiant une demande de visite médicale, vous serez redirigé vers la demande de visite médicale se trouvant dans l'espace contact (en haut à droite). Bien renseigner tous les champs demandés.



⚠ Pour les agences intérimaires, il faudra indiquer l'identité de l'entreprise utilisatrice dans la case 'Précisions' afin que la demande de visite puisse être correctement prise en charge :

Accueil > Contact

Les champs marqués par (*) sont obligatoires.

Section *: Demande de visite médicale

Salarié *: -Choisissez-

Examen médical *: -Choisissez-

Nom du fichier

Précisions

Envoyer Annuler

4.4.4 Consulter et/ou modifier une fiche salarié

Vous pouvez accéder à la fiche du salarié en cliquant sur 'Détail' dans la première colonne à gauche du salarié :

Nom	Prénom	Date de naissance	n° de SS	Poste de travail	Date d'embauche	Date d'entrée en Poste	Catégorie	Adhérent fille	Dernier examen
				Filter...			Filter...	Filter...	
Détails									
Détails									

Vous pouvez ici modifier tous les éléments de la fiche salarié. Vous pouvez également ajouter ou supprimer les risques auxquels il est exposé en cochant/décochant la case souhaitée. (Voir plus haut le lien vers le suivi individuel des salariés sur notre site internet)
Bien 'Sauvegarder' avant de quitter la page

4.4.5 Comment renseigner un arrêt ou une absence de longue durée

Vous pouvez toujours nous informer d'un *arrêt de travail*, un *accident du travail* ou encore un *congé parental* par exemple de 2 manières :

- en contactant directement le secrétariat de votre médecin du travail (mail ou téléphone)
- en utilisant le formulaire de contact du portail, rubrique « Demande générale ».

4.4.6 Comment modifier un poste/un contrat

Poste *: Cariste 1 ▾ + 2

Adhérent fille *: 4676.1 | ETS ESSAI ▾

Date d'embauche *: 01/07/2025

Date d'entrée en Poste *: 05/01/2026

Date de sortie:

Contrat *: Contrat à durée déterminée ▾

➔ Un salarié change de poste

○ Si le poste existe déjà dans la liste

- Regarder dans un premier temps dans la liste déroulante (①) si le nouveau poste existe déjà en cliquant sur la petite flèche afin de voir le détail de la liste des postes existants pour votre entreprise, et le choisir le cas échéant,
- Renseigner ensuite la date d'entrée en poste pour le nouveau poste,
- Ajouter ou supprimer les risques si nécessaire,
- Puis « Sauvegarder » en bas de la page.

Rq : le précédent poste sera automatiquement clôturé à la veille du nouveau

○ Si le poste n'existe pas encore

- cliquer sur le « + » (②)
- puis renseigner le code PCS de l'emploi dans le premier champ,
- modifier l'intitulé de poste qui s'affiche dans « Précisions » selon vos besoins,
- puis sauvegarder le nouveau poste,
- Renseigner ensuite la date d'entrée en poste pour le nouveau poste,
- Ajouter ou supprimer les risques si nécessaire,
- Puis « Sauvegarder » en bas de la page.

➔ L'intitulé du poste n'est pas correcte ou change (ex : double fonction)

Procéder comme ci-dessus pour modifier ou créer le poste, puis bien **remettre la date d'entrée en poste** qui était précédemment indiquée. Enfin « Sauvegarder » en bas de la page.

 **Rappel** : pour les salariés non intérimaires occupant plusieurs fonctions, saisir 1 seul poste mais indiquer en précisions les différentes fonctions séparées par un « / ».



Pour les salariés intérimaires il faudra bien saisir jusqu'à 3 postes différents.

 **En cas changement de contrat, ne pas mettre de date de sortie** mais simplement modifier le type de contrat.

4.4.7 Sortir un salarié de votre effectif

Il est possible de sortir un salarié de votre effectif en allant sur sa fiche et en mettant une date dans le champ '**Date de sortie**'.

Date d'embauche *:	
Date d'entrée en Poste *:	
Date de sortie:	
Contrat *:	-Choisissez- ▼

Dès que vous avez cliqué sur '**Sauvegarder**', **le salarié est retiré de la liste de votre effectif.**
i Vous n'aurez alors plus accès à ces salariés dans votre espace.

Rq : si vous avez clôturé par erreur la fiche d'un de vos salariés, il n'est pas nécessaire de recréer le salarié, mais prenez contact avec le secrétariat de votre médecin du travail pour réactiver le poste concerné.

4.5 Déclaration annuelle des effectifs

⇒ Faire sa déclaration annuelle

i Dans le cas d'un adhérent ayant plusieurs établissements (un établissement mère et un ou plusieurs établissements filles), la déclaration devra d'être faite sur chaque établissement (mère et fille(s)) et donc nécessite un accès utilisateur pour chaque établissement.

Via l'espace adhérent, vous pouvez réaliser votre déclaration des effectifs pour votre entreprise. En cliquant sur 'Déclaration' dans le menu principal, l'écran « Déclaration » s'ouvre :

Bienvenue, AST25 2

Modifier votre profil

Entreprise

Salariés

Déclaration

Rapports

Documents

Demandes

Déclaration

Statut: 2026 A confirmer

Merci de bien vouloir confirmer la déclaration après avoir préalablement mis à jour votre liste des salariés dans le menu « Salariés ».

Précision : Lorsque vous cochez des risques dans la catégorie SIA et SIR d'un salarié, le salarié sera comptabilisé comme SIR.

Une fois votre déclaration confirmée, le « Statut » sera précisé : « Année » Confirmé. Après validation par le service adhérent, nous vous ferons parvenir la facture correspondant à votre déclaration.

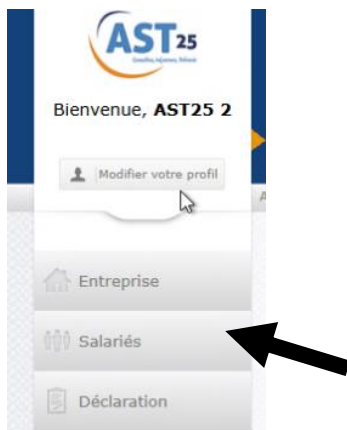
Adhérent	Catégorie	Situation actuelle	Déclaration cotisation annuelle
13135.1 ETS ESSAI 2	SIR2 - Surveillance individuelle renforcée biennale	2	1
13135.1 ETS ESSAI 2	SIS - Surveillance individuelle simple	4	3
Total		6	4

Confirmer la déclaration

La colonne « **situation actuelle** » est informative et présente la situation au jour de la connexion, pour l'ensemble des établissements de votre structure (mère et filles) en comptabilisant le nombre total de catégories.

La colonne « **Déclaration cotisation annuelle** » présente le nombre de personnes présentes au 1^{er} janvier de l'année, répartie par catégorie de suivi, et uniquement pour l'établissement sur lequel vous vous êtes connecté. C'est cette colonne qu'il vous faut vérifier.

Si vous souhaitez modifier/ajouter/fermer un dossier de salarié. Il faut aller dans l'onglet 'Salariés'.



En revenant sur l'onglet '**Déclaration**' vous pourrez constater les modifications réalisées.

Quand vous êtes certain que votre déclaration est complète, vous pouvez la confirmer en cliquant sur le bouton '**Confirmer la déclaration**'. Un écran de confirmation apparaîtra, il faudra valider votre choix.

Statut: 2026 A confirmer

Merci de bien vouloir confirmer la déclaration après avoir préalablement mis à jour votre liste des salariés dans le menu « Salariés ».

Précision : Lorsque vous cochez des risques dans la catégorie SIA et SIR d'un salarié, le salarié sera comptabilisé comme SIR.

Une fois votre déclaration confirmée, le « Statut » sera précisé : « Année » Confirmé. Après validation par le service adhérent, nous vous ferons parvenir la facture correspondant à votre déclaration.

Adhérent	Categorie	Situation actuelle	Déclaration cotisation annuelle
13135.1 ETS ESSAI 2	SIR2 - Surveillance individuelle renforcée biennale	2	1
13135.1 ETS ESSAI 2	SIS - Surveillance individuelle simple	4	3
Total		6	4

Confirmer la déclaration

Le statut de la déclaration se modifie en '**Confirmé**' et vous ne pourrez plus modifier les données de cette déclaration :

Statut: 2024 Confirmé

Après avoir mis à jour la liste de vos salariés dans le menu « Salariés », merci de bien vouloir cliquer sur « confirmer la déclaration ».

Une fois votre déclaration confirmée, votre statut apparaîtra en : « Statut: Année N Confirmé ».

NB: lors de la déclaration de vos effectifs, si les risques identifiés pour un salarié correspondent aux catégories SIA et SIR, le salarié sera enregistré dans la seule catégorie SIR.

Adhérent	Categorie	Situation actuelle	Déclaration cotisation annuelle
102611.1 TEST PORTAIL	SIR - Suivi individuel renforcé biennal	8	1
102611.1 TEST PORTAIL	SIA - Suivi individuel adapté	5	1
102611.1 TEST PORTAIL	SI - Suivi individuel simple	17	3
Total		30	5

Confirmer la déclaration

4.6 Fractures

Quand vous cliquez sur **'Factures'** dans le menu **'Documents'**, l'écran suivant s'ouvre :

PDF	Code de l'adhérent	Type de facture	Période	Date facture	Facture/Note de crédit	Numéro de facture	Montant HT	Montant TTC	Solde
	Filtrer...	Filtrer... 	Filtrer... 	Du... Au...	Filtrer... 	Filtrer...	Filtrer...	Filtrer...	
	4676.1		2025.03	20/03/2025	Facture		96,00 €	115,20 €	0,00 €
	4676.1	Prestation 	2023.12	29/12/2023	Avoir		-92,00 €	110,40 €	0,00 €

Vous pouvez les télécharger en PDF en cliquant sur le **'Logo PDF'** ou **en double-cliquant** sur la ligne souhaitée.

La facture concernée est alors téléchargée dans le navigateur internet ou s'ouvre directement (selon navigateurs).

Les factures émises avant la mise en place de ce nouveau portail (avant le 20/03/2025) ne seront pas téléchargeables et devront être demandées directement à AST25.

Vous pouvez régler les factures à partir de cet écran. Il vous suffit de sélectionner la facture que vous souhaitez régler en la cochant dans la colonne '**Payer**' (à droite) puis en cliquant sur le bouton '**Payer**'. L'écran suivant s'ouvre et vous pouvez vérifier que vous avez bien sélectionné la ou les factures que vous voulez régler.

Vous pouvez valider le processus de règlement en cliquant sur '**Payer**'. Si non, vous pouvez annuler en cliquant sur '**X Annuler**'.

Payer factures

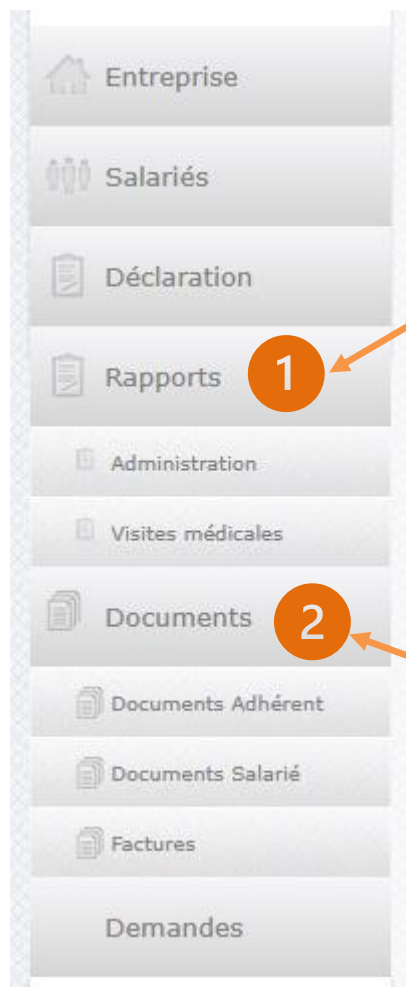
Code de l'adhérent	Nom de l'adhérent	Numéro de facture	Référence de la facture	Montant HT	Montant TTC	Montant payé
Total						

Vous allez être ensuite rediriger vers le système de paiement par carte bancaire.

Après la finalisation de cette transaction, la facture est marquée comme payée.

4.7 Rapports (pilotage)

Vous disposez de différents menus pour accéder aux documents et aux informations vous permettant de piloter le suivi de santé de vos salariés :



L'écran des **"Rapports"** vous permet de visualiser :

- écran « **Administration** » : les dates « à revoir le » de chacun des salariés
- écran « **Visites médicales** » : l'historique des visites et conclusions de visite pour chacun des salariés

L'écran des **"Documents"** vous permet de visualiser :

- **Documents Adhérent** : documents mis à votre disposition par AST25 concernant votre entreprise (rapports d'intervention, fiche entreprise...) et les documents que vous avez souhaité nous partager (document unique...)
- **Documents Salarié** : documents mis à votre disposition par AST25 concernant vos salariés (convocations, attestations de visite...) et les documents que vous avez souhaité nous partager
- **Factures** : détail de cet écran § 5.5

5 Rubrique « Contactez-nous » ?

Si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous avez des questions, vous pouvez toujours nous contacter ou **demande un rendez-vous** en cliquant sur '**Contactez-nous**' sur la page d'accueil :



La fenêtre suivante s'ouvre et vous avez le choix parmi :

5.1 Demande de visite médicale

Cette rubrique vous permet d'initier une **demande de visite médicale** (Visite initiale/embauche, visite de reprise...).

Un message sera alors envoyé au secrétariat de votre médecin du travail référent.

i Vous pouvez à tout moment faire vos demandes de visites en contactant directement le secrétariat qui s'occupe de vous.

👉 *Si la date de début de contrat n'est pas encore passée, la demande de visite ne peut pas être faite à partir de cet écran de contact, mais elle peut être faite depuis la fiche du salarié en cliquant en bas sur « Enregistrer et initier une demande de visite »*

5.2 Autres demandes

Cette rubrique vous permet également :

- d'initier une **demande d'intervention** (étude ergonomique, étude de poste, aide à l'élaboration de la DUERP ...)
- de contacter notre service support pour une **demande générale** (relation adhérent, comptabilité, salarié absent...)
- d'émettre une **réclamation** (plainte)

Un message sera alors envoyé à l'interlocuteur concerné par votre demande.

6 Votre service relation adhérent

Pour toute problématique concernant votre espace adhérent, vous pouvez joindre le service relation adhérent d'AST25



: service.adherents@ast25.fr



: **03.81.47.93.93**

N'hésitez pas à consulter le site internet d'AST25, vous y trouverez toutes les informations concernant l'offre de service d'AST25 et de nombreuses ressources en terme de prévention des risques professionnels

<https://www.ast25-sante-travail.fr/>

AST25 - Votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises dans le Doubs

Devenir adhérent | Mon espace adhérent | S'abonner à la newsletter

AST25 | ACCUEIL | AST25 | NOS ACTIONS | VOUS ÊTES EMPLOYEUR? | VOUS ÊTES SALARIÉ? | RESSOURCES

Votre interlocuteur pour la prévention et la santé au travail

- Vous êtes employeur? ACCÉDER À VOTRE ESPACE EMPLOYEUR
- Vous êtes salarié? VOIR VOTRE ACCOMPAGNEMENT SALARIÉ
- Vous voulez devenir adhérent? ACCÉDER À TOUTES LES INFORMATIONS
- Vous voulez en savoir plus? ACCÉDER À NOTRE OFFRE DE SERVICES

Les missions santé d'AST25 : conseiller, informer, prévenir

L'association de santé au travail AST25 agit chaque jour pour sensibiliser, prévenir et conseiller les entreprises du Doubs sur les actions de santé au travail. Vous accompagner dans la prévention des risques professionnels, mais également dans la mise en place de démarche de prévention en entreprise et dans le suivi régulier de l'état de santé de vos salariés fait aussi partie de notre offre de services.

Notre mission est d'agir ensemble pour préserver le bien-être et la santé au travail de vos collaborateurs.

L'association | Suivi individuel | Prévention des risques